

Avis de constitution

SOCIETE « SIRA GOLD SARL »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA M'BADON NON
LOIN DE L'AMBASSADE DE CHINE ;LOT510 ;ILOT62, Lot
510, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 21/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIRA GOLD SARL »

Objet : - EXPLOITATION MINIERE
- TOUTES ACTIVITES MINIERES
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA M'BADON NON
LOIN DE L'AMBASSADE DE CHINE ;LOT510 ;ILOT62, Lot
510, Ilot 62

Dirigeant(s) M CLAO KUOKA IGNACE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01016 du 03/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06709/GTCA/RC/2025 du 03/02/2025

